

Risques pluies inondations la réunion fait flop

Très peu de communes de Corse-du-Sud étaient représentées hier au siège de la préfecture, à Ajaccio, pour assister au conseil départemental de sécurité civile sur les épisodes de pluies méditerranéennes intenses

Seule une poignée de communes (principalement Vero, Ucciani, Bastelicaccia, Albitreccia, Ajaccio, Eccica-Suarella et Porto-Vecchio en visioconférence) concernées par un plan communal de sauvegarde ont répondu à l'appel de la préfecture qui organisait, hier à Ajaccio, une réunion de sensibilisation sur les épisodes de pluies méditerranéennes intenses. "Quand on parle incendie, ils sont tous là. Pour les inondations en revanche, personne ne se sent vraiment concerné", soufflait un brin dépité un intervenant à l'issue du conseil.

Les récentes inondations rappellent pourtant que la Corse-du-Sud tout comme la Haute-Corse figurent parmi les quinze départements de l'arc méditerranéen qui, de septembre à mi-décembre, sont chaque année touchés, avec plus ou moins d'intensité, par les intempéries. Autre département inscrit sur cet arc: l'Aude, qui vient de payer un lourd tribut humain aux crues.

"Cette réunion était prévue depuis longtemps mais elle a une résonance particulière cette année avec l'actualité dans l'Aude", souligne Guillaume Le Ricolais, le directeur de cabinet de Josiane Chevalier. Quant à l'objectif de ce conseil, il reste chaque année le même: inciter les mairies de Corse-du-Sud à adopter un plan communal de sauvegarde pour permettre de réagir au plus vite et protéger au mieux leurs populations en cas d'inondation. Car dans le sud de l'île, sur les 45 plans communaux de sauvegarde qui sont obligatoires en raison des risques inondation, des mouvements de terrain ou technologiques, seuls 25 ont été élaborés... La préfecture se refuse à citer ouvertement les 20 mauvais élèves, ne souhaitant surtout pas stigmatiser des maires qui ont déjà bien à faire dans leurs communes. Et le directeur de cabinet de rappeler de l'intérêt de ces plans et l'aide de l'Etat: "Ils fixent les bons comportements à avoir en cas d'inondations, les procédures



Les réunions comme le conseil de sécurité civile sur les risques pluies inondations restent départementales malgré la collectivité unique. Aussi, seul le Sud était convié hier à la préfecture.

/PHOTO PIERRE-ANTOINE FOURNIL

à déclencher comme appeler une liste actualisée des noms et numéros de téléphone des personnes vulnérables qui vivent sur la commune. Nos services sont là pour aider les élus à élaborer ces plans."

Et hier, tandis que les ingénieurs de la Direction régionale de l'environnement, de

l'aménagement et du territoire (Dreal) faisaient un point d'étape sur les dispositifs d'anticipation du risque (vigilance sur les crues), des techniciens d'autres services des Dreal de Corse-du-sud et de Paca se succédaient au micro pour expliquer aux maires, par la projection de

documentaires sur de célèbres épisodes de crues dans le Sud, comment se préparer au mieux au phénomène de pluies intenses et comment éviter les drames humains. Un long exposé didactique donné dans une salle aux nombreuses chaises vides.

CAROLINE MARCELIN

Historique dans le sud de l'île

La Corse-du-Sud a connu

plusieurs épisodes de pluies/inondations particulièrement intenses :

- la semaine dernière à Ajaccio ;

- octobre et décembre 2016 à Conca (240 mm en 24 heures) ;

- en mars 2013 à Porto-Vecchio (83 mm en 2h) ;

- mai 2008 à Ajaccio (148 mm en moins de 12 heures) ;

- le plus dramatique: le 31 octobre et le 1^{er} novembre 1993, en 48 heures. Météo France enregistre plus de 250 mm sur la quasi-totalité de la façade orientale de l'île. Cet épisode fera deux victimes dans le Sud, quatre en Haute-Corse.